



MAÏS

SOMMAIRE

Rédacteurs

ARVALIS

Relecteurs

CA41

Observateurs

AGRICULTEUR PC, AGRO
CENTRE, ARVALIS, ASTRIA
BASSIN PARISIEN,
AXERREAL, CA18, CA28,
CA36, CA37, CA41, CA45,
CETA CHAMPAGNE
BERRICHONNE, EARL
GENI, FDGEDA du Cher,
NUTRIPHYT, UCATA

Réseau	1
Stades phénologiques	1
Sésamies	1
Pyrales	3
Pucerons	6
Résistance aux produits phytosanitaires	6
Annexes	7
Notes nationales	12

EN BREF

Stades : La majorité des parcelles est au stade floraison femelle cette semaine

Sésamies : risque agronomique assez élevé sur la Touraine, puis Champagne Berrichonne et Val-de-Loire. Vols précoces, 50% du vol passé entre fin mai et début juin sur les secteurs Sud Loire, début juin sur les secteurs plus Nord (Beauce). Captures en hausses qui suggèrent l'arrivée du 2Nd vol.

Pyrales : risque agronomique moyen, secteur Beauce à surveiller. Sommes de températures en base 10 au-dessus d'une année chaude (décile 8 sur 20 ans). Baisse des captures à l'échelle régionale, y compris sur la Beauce, signalant la fin des premiers vols.

Pic de vol pyrales passé autour du 10 juin sud région, 15 juin Gâtinais/Sologne, 20 à 25 juin pour la Beauce.

Directeur de publication

Maxime BUIZARD-BLONDEAU,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

Votre avis nous intéresse : Le Comité scientifique et technique de la stratégie Ecophyto (CST Ecophyto), instance de gouvernance indépendante des ministères, mène une étude sur la pertinence du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) pour ses utilisateurs. Cette enquête a pour objectif de recueillir vos retours d'expérience afin de mieux comprendre vos usages du BSV, la valeur que vous en retirez et vos attentes. Les résultats alimenteront des recommandations sur le dispositif, qui seront intégrées au rapport d'évaluation transmis aux ministères pilotes de la Stratégie Ecophyto 2030 à l'automne 2026 : <https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr>



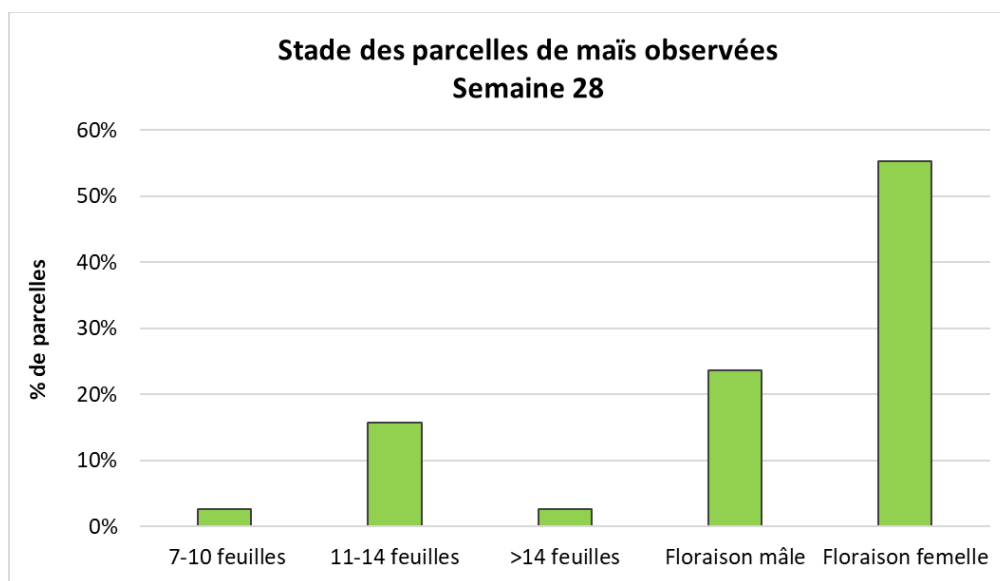
Cette semaine, le réseau est composé de **38 parcelles de maïs**.

Stades phénologiques



Rappel des stades de sensibilité : [cliquer ici](#)

Les stades des maïs sont particulièrement en avance. Les maïs sont majoritairement à floraison femelle. Les semis de fin avril sont entre les stades 10 à 16 feuilles visibles.



Sésamies



Fiche sésamie en annexe, [cliquer ici](#)

Rappel des infestations larvaires de l'automne 2025

La sésamie a été capturée fréquemment en **Touraine** et en **Champagne Berrichonne**, mais aussi dans le Val-de-Loire (Loir-et-Cher, mais aussi Loiret). Des larves de **sésamies** ont été observées dans les cannes de maïs sur **34 parcelles** du réseau en 2025, soit **environ un tiers**. Tous les départements sont concernés hormis l'Eure-et-Loir. Pour plus de détails consulter [le Rappel des infestations larvaires de sésamies à l'automne 2025](#).



Au global, les infestations larvaires ont été assez élevées l'an dernier, avec **0,11 larve par plante**. Les secteurs historiques restent les plus concernés, avec 0,3 larve par plante en Touraine, puis viennent les autres zones au sud de la région (Champagne Berrichonne, Sologne-Val-de-Loire). Quelques larves sont aussi observées dans les cannes du secteur Beauce / Perche.

Département	Sésamies nb larves/plante avant récolte
18	0.13
28	0.00
36	0.22
37	0.26
41	0.02
45	0.07
Moyenne	0.11

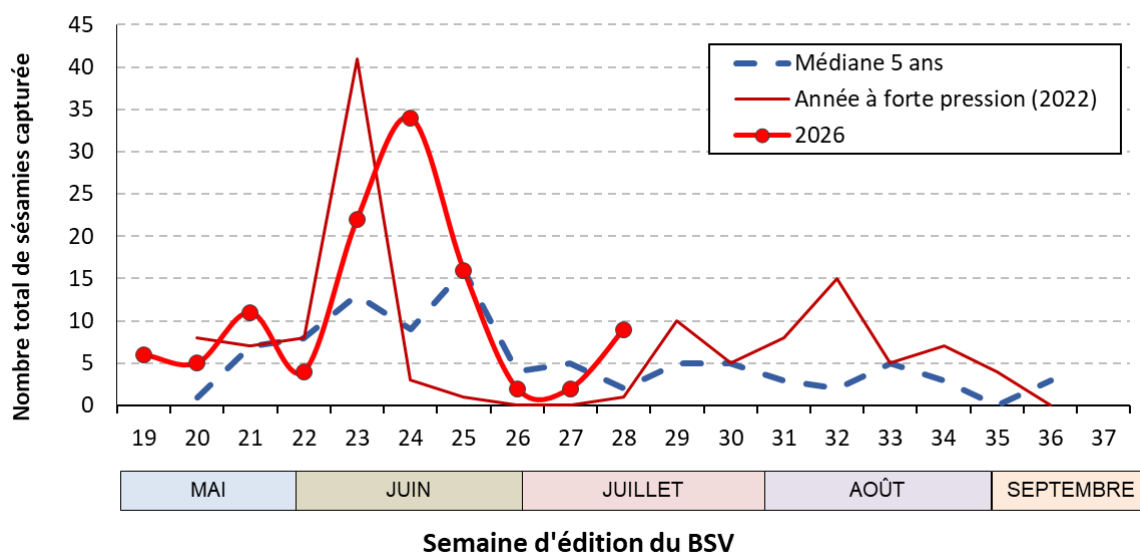
Secteur	Sésamies nb larves/plante avant récolte
Beauce + Perche	0.03
Champagne Berrichonne	0.12
Gâtinais	0.00
Sologne + Val-de-Loire	0.07
Touraine	0.30
Moyenne	0.11

Suivi des vols

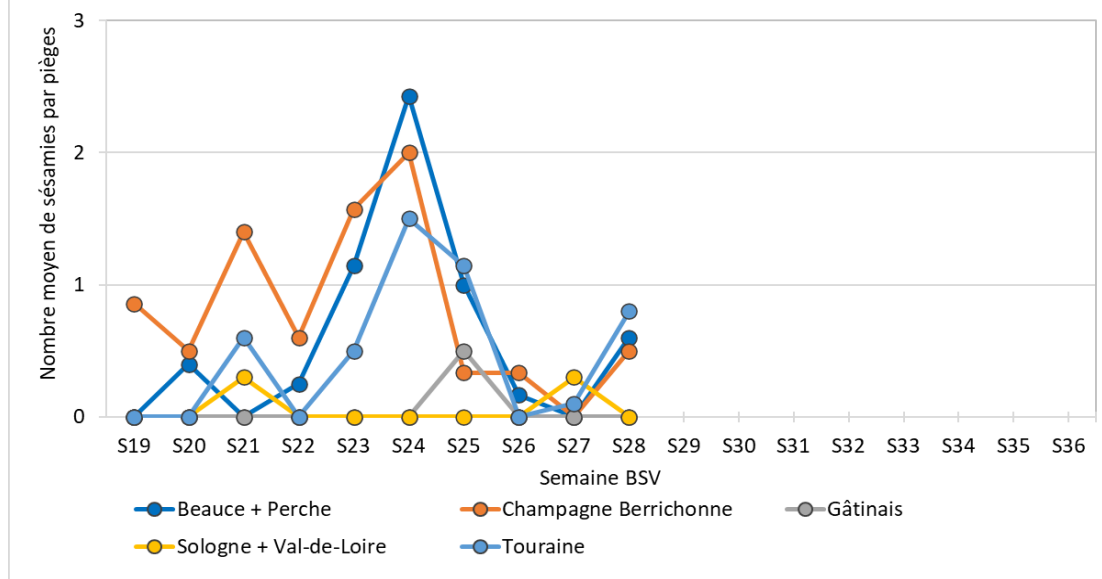
Sur les 21 pièges relevés cette semaine, quatre signalent des captures de sésamies, les captures sont en hausse, pouvant suggérer le début des vols de 2nd génération qui devraient s'étaler sur juillet – début août. Les effectifs sont comptabilisés dans le tableau ci-dessous :

	Date d'édition du BSV	Commune	Papillons capturés	Sésamies confirmées
Semaine 27 BSV n°9	30/06/2026	Saint-Léger-le-Petit (18)	1	1
		Antogny-le-tillac (37)	1	1
Semaine 28 BSV n°10	07/07/2026	Sassierges-saint-germain (36)	3	3
		Ligueil (37)	1	1
		Luzé (37)	2	2
		Averdon (41)	3	3

Evolution pluriannuelle des captures de sésamies



Evolution du nombre moyen de sésamies piégées par secteur



Prévision

Le risque agronomique est plutôt élevé dans les secteurs Touraine en premier lieu, Champagne Berrichonne et Val de Loire ensuite. Les captures de sésamies remontent dans la région, hormis secteur Sologne + Val de Loire, suggérant l'arrivée du 2nd vol.

La moitié du vol (50% du vol, la sésamie ne fait pas de « pic de vol ») est passée sur la région (voir précédents bulletins. **Les dates estimées du 50% du vol de sésamies** sont :

- Berry-Touraine = 27 mai
- Sologne-Val-de-Loire = 1^{er} juin
- Beauce-Gâtinais = 3-5 juin

Pyrales



Fiche pyrale en annexe, [cliquer ici](#)

Rappel des infestations larvaires de l'automne 2025

Les pyrales ont été fréquemment observées dans les dissections (>85% des parcelles avec des larves), se traduisant par un petit rebond des infestations en 2025 par rapport à l'an passé, avec **0,24 larve de pyrales par pied**. Les infestations restent relativement contenues depuis 2018, avec un secteur Beauce + Perche plus à surveiller.

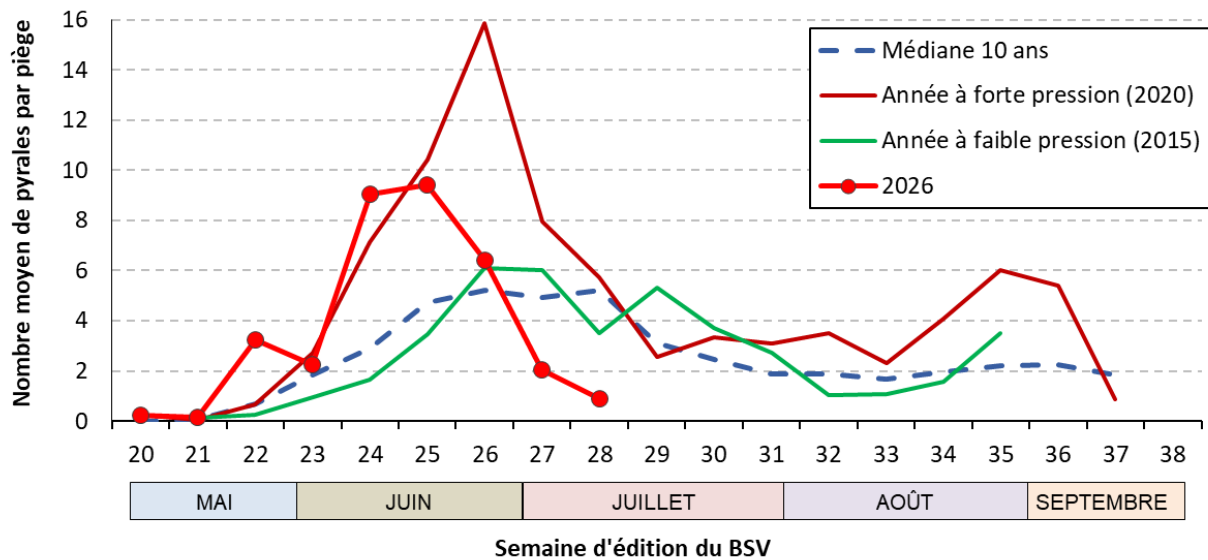


Département	Pyrales nb larves/plante avant récolte	Secteur	Pyrales nb larves/plante avant récolte
18	0.14	Beauce + Perche	0.37
28	0.19	Champagne Berrichonne	0.23
36	0.22	Gâtinais	0.47
37	0.16	Sologne + Val-de-Loire	0.13
41	0.54	Touraine	0.18
45	0.28		
Moyenne	0.24	Moyenne	0.24

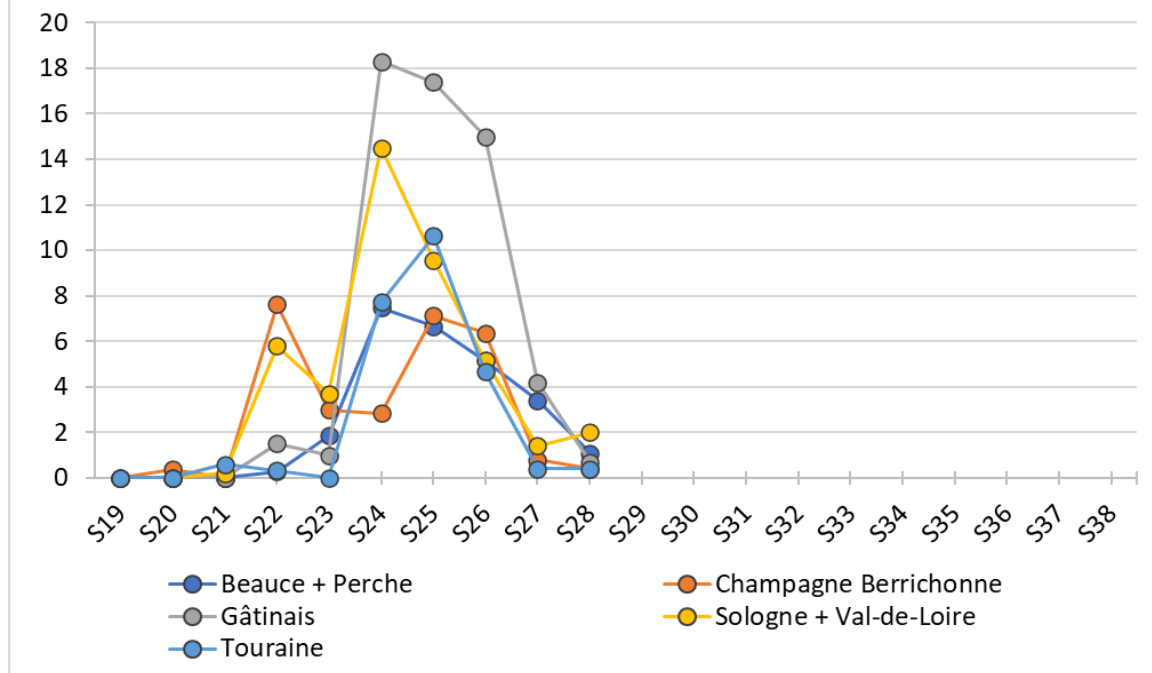
Suivi des vols

Sur les 37 pièges relevés cette semaine, **15 capturent un total de 34 pyrales**, qui confirme la baisse de des effectifs de la semaine dernière. Captures sur le secteur Sologne + Val de Loire en légère hausse. Les captures seront poursuivies cet été pour discriminer les 2^{nds} vols.

Evolution pluriannuelle des captures de pyrales



Evolution du nombre moyen de pyrales piégées par secteur



🌱 Prévision

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrales. [Les graphiques proposés en annexe](#) présentent, pour 6 stations de la région Centre-Val de Loire (une pour chaque département) les sommes de températures en base 10 depuis le 1^{er} janvier 2026 :

- La courbe rouge représente l'évolution de l'année en cours (2026) intégrant 9 jours de prévisions météorologiques.
- La courbe violette représente les cumuls de l'année précédente (2025).
- Les autres courbes sont les normales sur 20 ans : 2006-2025 (médiane, décile 2 et décile 8).

La campagne 2026 est nettement au-dessus du décile 8 en cumul thermique en base 10.

La campagne de piégeage est encore plus précoce que 2022. Les captures sont **en baisse signalant la fin des premiers vols.**

Le pic de vol des pyrales est atteint selon les secteurs :

- Champagne Berrichonne : 10 juin
- Touraine : 10-15 juin
- Sologne-Val-de-Loire : Autour du 15 juin
- Gâtinais : Autour du 15 juin
- Beauce-Perche : Autour du 20 juin (Loir-et-Cher, Loiret) au 25 juin (Eure-et-Loir)

Contexte d'observations

3 parcelles signalent la présence de pucerons, en faible proportion, *Rhopalosiphum padi* entre 1 et 5% des plantes touchées et *Sitobion avenae* entre 1 et 10 pucerons par plante. A surveiller pendant la sortie des panicules en cours. Le risque actuel reste **faible**.

Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUSIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<i>Metopolophium dirhodum</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos	- Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante - Entre 4 et 6 f. : 10 pucerons/plante - Entre 6 et 8 f. : 20 à 50 pucerons/plante - Après 8-10 f. : + de 100 pucerons/plante Observez la face inférieure des feuilles
<i>Sitobion avenae</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M. dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
<i>Rhopalosiphum padi</i> 	Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.



Prochain BSV le 14/07/2026

1055 abonnés au BSV Maïs



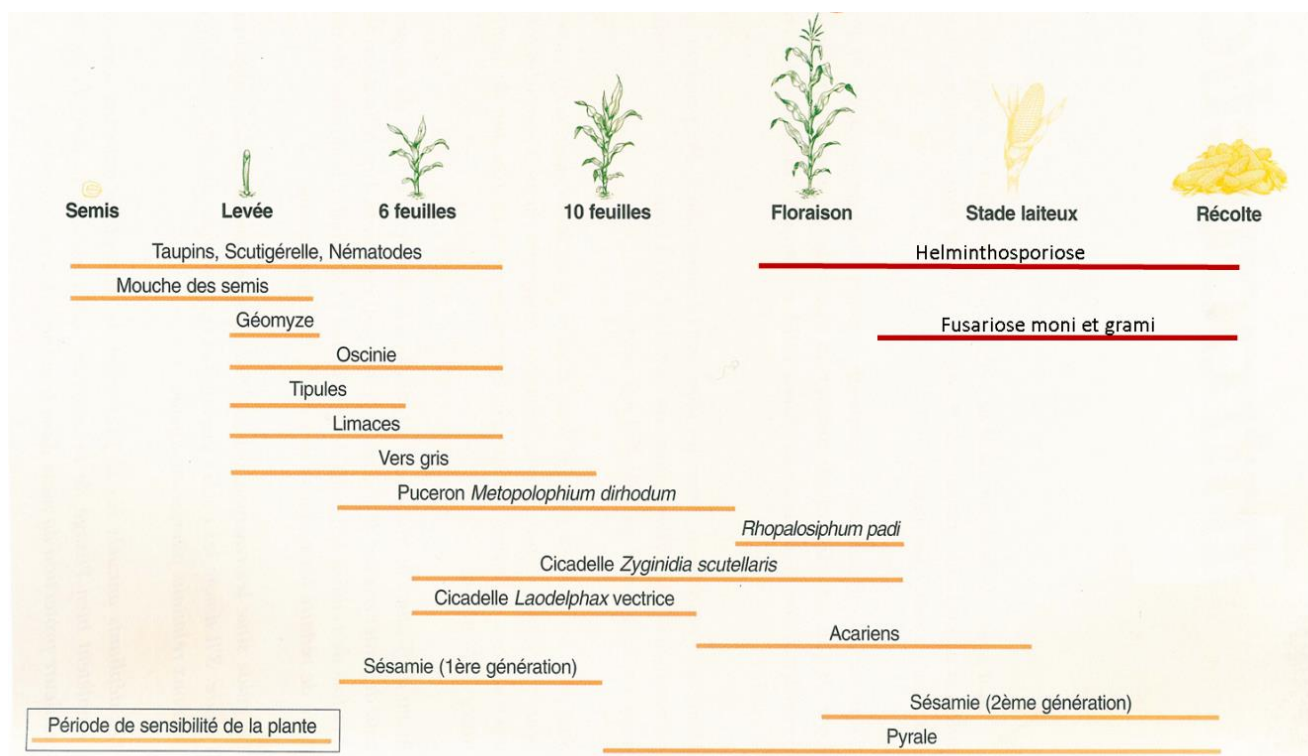
**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



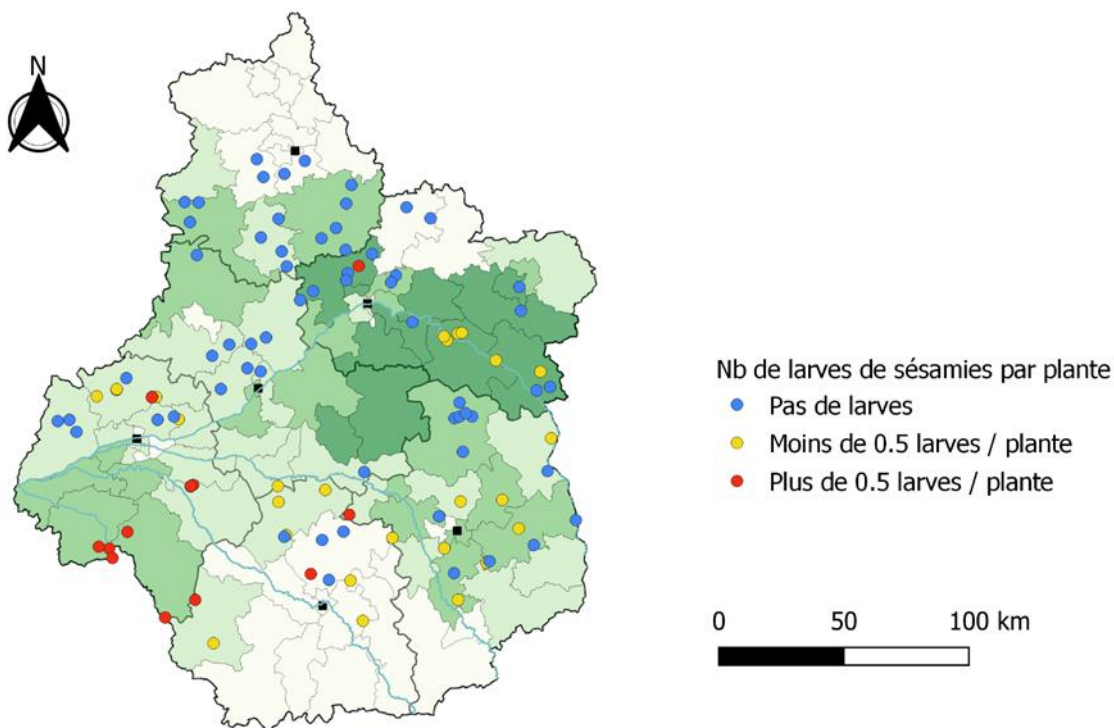


Rappel des stades de sensibilité aux principaux ravageurs et maladies



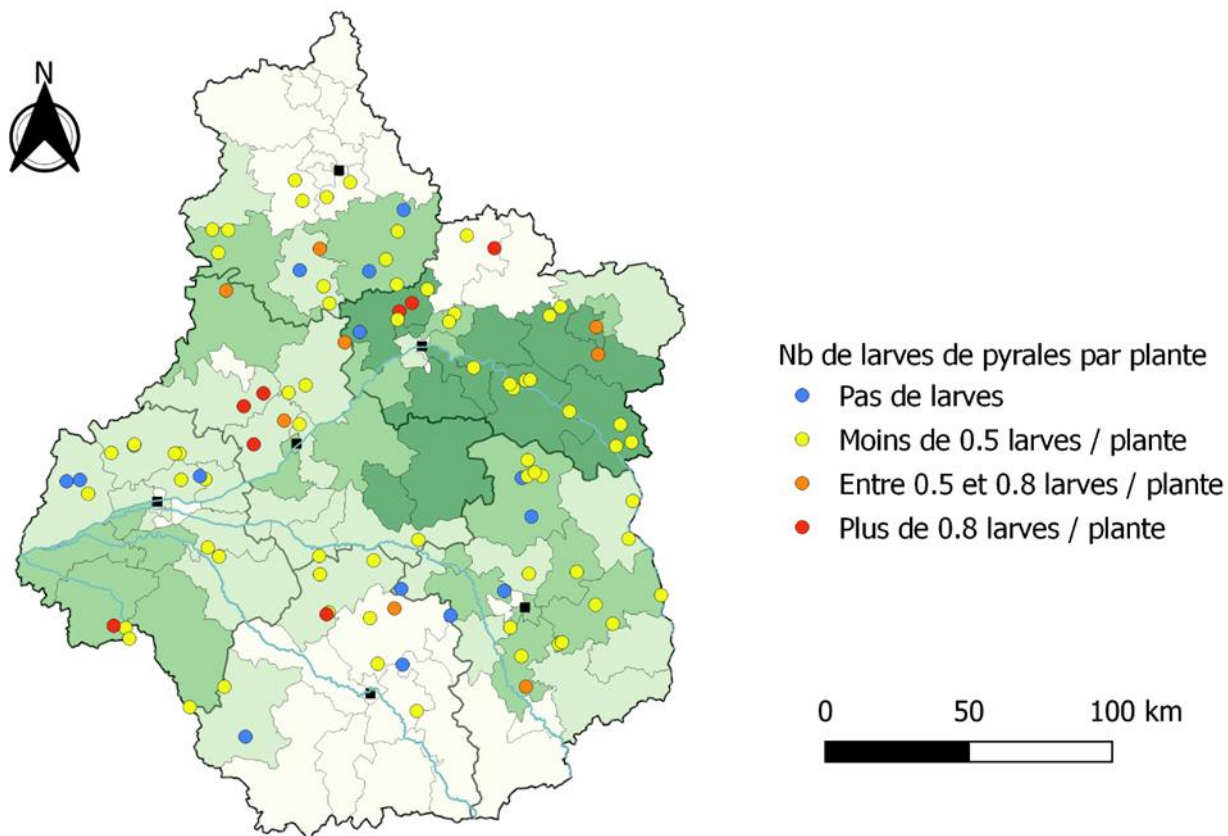
[Stades phénologiques](#)

Rappel des infestations larvaires de sésamies à l'automne 2025



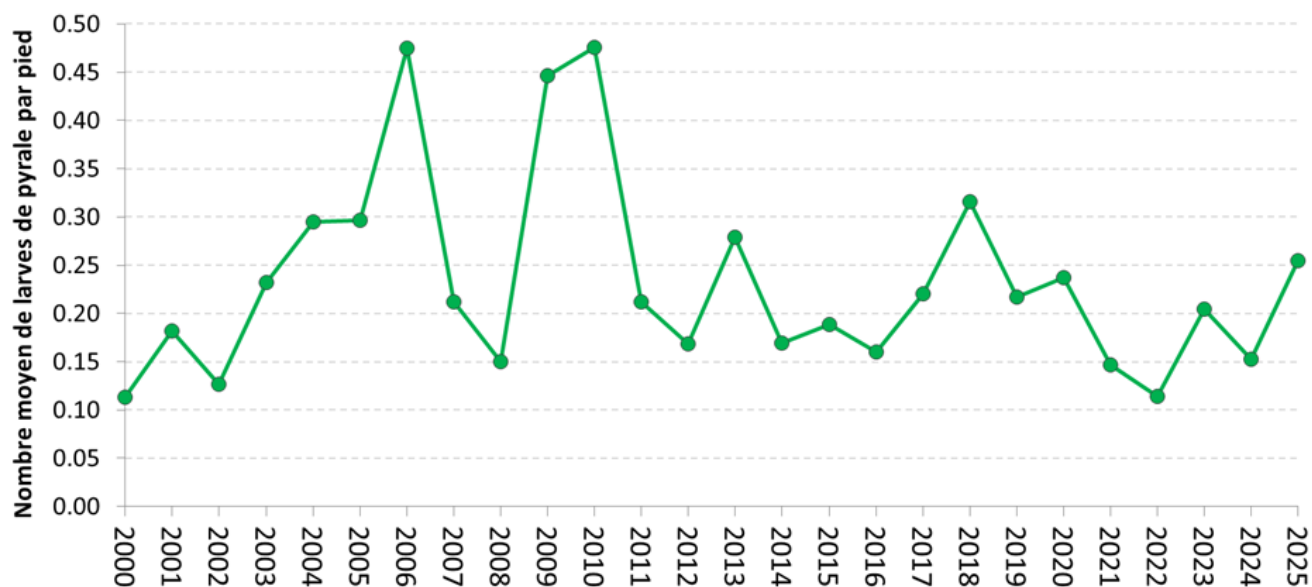
[Sésamies](#)

Rappel des infestations larvaires de pyrales à l'automne 2025



Evolution pluriannuelle de l'infestation larvaire en région Centre – Val de Loire

Evolution pluriannuelle du nombre moyen de larves de pyrale par pied
en région Centre-Val de Loire



[Pyrales](#)



Stades de sensibilité

1ère génération : à partir de 3-4 feuilles jusqu'à 10 feuilles.

2nd génération : à partir de la floraison jusqu'à maturité.



Symptômes

1ère génération :

- Dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives,
- Présence des larves au collet des plantes,
- Présence d'une grosse perforation à la base de la tige sur les maïs les plus développés.

2nd génération :

- Sur tige, pédoncule et épi : présence de galeries et de sciures,
- Une plus forte proportion de larves demeure en bas de tige.



Identification

Adulte

Le papillon mesure 30 à 40 mm d'envergure. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures blanches. Le thorax et la tête sont velus. L'abdomen est massif.

Larve

La chenille a une longueur de 40 mm jusqu'au dernier stade larvaire. Elles sont de couleur rose pâle, sont dépourvues de poils et ont un point noir de chaque côté des segments.



Conditions favorables

Monoculture de maïs avec forte pression du parasite, fortes températures durant la nymphose, hivers sec et absence de températures négatives du sol



Leviers agronomiques

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves sésamie présentent à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les larves de sésamie sont très sensibles au froid, les températures négatives au sol tuent les larves. Les pluies et températures douces entraînent de façon significative des développements de pathogènes sur les larves diapausantes. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective.



Méthode d'observation

Adulte : suivi des vols par un comptage des papillons capturés, en utilisant divers piègeages.

Utiliser le piège « pot à entonnoir », puis compter les individus ainsi capturés.

Les relevés doivent être réalisés 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi) et les données doivent être saisies le jour même. À chaque date de relevé, saisir le nombre de mâles de l'espèce concernée.

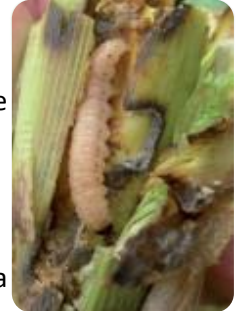
Larve : comptage de l'infestation larvaire avant récolte

Avant la récolte → disséquer 30 cannes → compter le nombre de larve et chrysalide de l'espèce → faire le rapport individus/plantes



Retour vers

[Sésamies](#)





Stade de sensibilité

A partir de 10 feuilles et jusqu'à maturité.



Symptômes

De 10-12 feuilles du maïs à la floraison :

- Perforations des feuilles en aspect "coup de fusil",
- Sciure à l'aisselle des feuilles,
- Présence de chenilles,

De la floraison à la maturité :

- Dans les tiges, pédoncules ou dans l'épi, présences de chenilles et sciures.
- Casse des panicules, des tiges au niveau d'une galerie, de pédoncule et chute d'épi.



Identification

Adulte

Le papillon mesure environ 25 mm de large. Les ailes sont larges et fines, le corps est long et mince et les antennes sont cylindriques. Les femelles de couleur jaunâtre clair, ont un abdomen plus court et plus épais que les mâles ; de couleurs gris brun, dont les derniers segments de l'abdomen dépassent du bord des ailes repliées.

Larve

La chenille mesure de 2-3 mm à 20 mm selon le stade larvaire. De couleur gris clair, elles présentent sur le dos une ligne longitudinale gris foncé et des ponctuations noires réparties sur chaque segment, de part et d'autre de la ligne médiane.



Conditions favorables

Monoculture de maïs avec forte pression du parasite, fortes températures durant la nymphose, hivers sec et absence de températures négatives du sol



Leviers agronomiques

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves de pyrale présentes à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les pluies et températures douces entraînent le développement de pathogènes sur les larves diapausantes. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.



Résistance aux produits phytosanitaires

Attention, la pyrale du maïs peut présenter une résistance aux pyréthrinoides dans notre région.



Méthode alternative : des produits de biocontrôle existent

L'application de trichogrammes au début de vol de la pyrale, permettant de viser les premières pontes, peut se révéler très efficaces si les conditions d'emploi sont optimales. La femelle de ce parasitoïde pond ses œufs directement dans les œufs de son hôte, empêchant ainsi la naissance des chenilles ravageuses.

Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>





Méthode d'observation

Adulte : suivi des vols par un comptage des papillons capturés, en utilisant divers piégeages.

Utiliser le piège « delta » avec une plaque engluée, puis compter les individus ainsi capturés. Les relevés doivent être réalisés 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi) et les données doivent être saisies le jour même. À chaque date de relevé, saisir le nombre de mâles de l'espèce concernée.

Larve : comptage de l'infestation larvaire avant récolte

Avant la récolte → disséquer 30 cannes → compter le nombre de larve et chrysalide de l'espèce → faire le rapport individus/plantes.



[Pyrales](#)



Popillia japonica



Il a été capturé dans le Doubs. Soyez vigilants !

Communiqué de presse de la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté : https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20260624_popillia_japonica_2.pdf

Présence : https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2026-06/BS-N%C2%B02_Mai_2026_Popillia-japonica.html

En complément, Site Internet : <https://www.popillia.eu/> ; Note nationale Popillia j : [lien](#)

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/files/10/FR---French/9/InfoPopilliaJaponicalInvasiveSpeciesFRIPMPopillia.pdf>



Datura stramoine

Datura stramonium



Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*). Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)